

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

7 OCTOBRE 2025

Présents : Oriane Mougenot, Odile Prince, Jean-Marc Savoye, Guy Savoye, Yves Jobert, Christel Aubert-Poignot, Jean-Pierre Cusey, Isabelle Mettetal, Jacques Martin, Christine Euvrard.

Absents excusés : Laurent Bouvot, Cyril Lepeut.

Absente non excusée depuis le 31.01.2023 : Chantal Kaïchouh.

Absent non excusé depuis le 07.05.2024 : Gilles Jobert.

Secrétaire de séance : Mme METTETAL Isabelle.

- Le centre de gestion du Jura propose ses services aux communes jurassiennes afin de les mettre en conformité avec la réglementation relative au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le service proposé n'étant pas suffisamment complet, le conseil charge le maire de contacter 2 entreprises spécialisées afin d'obtenir des offres de service adaptées.
- A l'unanimité le conseil attribue une subvention de cinquante euros, pour l'achat d'un véhicule électrique, à un habitant du village.
- Le traditionnel repas des aînés aura lieu cette année le samedi 29 novembre. Un coupon réponse sera prochainement distribué afin de choisir entre le repas et le colis.
- Le poteau bois du réseau Orange, situé près du ralentisseur proche du bâtiment multiservices, sera retiré pour des raisons de sécurité. Le câble sera enfoui et Orange prendra en charge une partie du coût des travaux.
- A l'unanimité le conseil décide l'achat d'un équipement permettant la préparation et la conservation de la pâte à pain, qui sera installé dans le four communal. Cet équipement a été financé à l'aide de dons d'habitants du village, dans le cadre du bâtiment multiservices.
- A l'unanimité le conseil autorise le maire à signer une convention avec ALCOM, un éco-organisme chargé de la réduction des mégots dans l'espace public. Cette convention permettra à la commune de bénéficier de soutien financier pour l'achat de matériel permettant la récupération des mégots, extrêmement polluants pour l'environnement.
- La Poste propose le renouvellement anticipé d'un an, de la convention la liant à notre commune. Après discussion, le conseil décide à l'unanimité de reporter cette signature à 2026. En effet, la reconduction pourrait se faire immédiatement pour une durée de 9 ans, mais non renouvelable. Afin de gagner une année, le conseil décide donc d'attendre la fin du contrat en cours.
- La gendarmerie de Chaussin nous signale des escroqueries à Chaussin, Commenailles, Molay, Gevry et Tavaux avec deux méthodes différentes :
 - Un couple se présente aux domiciles de personnes âgées en prétendant être de nouveaux voisins. Pendant qu'une personne occupe les habitants du logement, la seconde fouille la maison et dérobe argent et bijoux.
 - Un faux conseiller bancaire contacte une personne âgée en prétendant que son compte a été piraté et qu'elle doit remettre sa carte bancaire avec les codes en faisant opposition par écrit. Un faux coursier se présente alors pour récupérer les documents et part au distributeur pour effectuer des retraits.

Soyez donc prudents et en cas de doute appelez la mairie et la gendarmerie.

- Les personnes désirant s'inscrire aux affouages 2025/2026 peuvent le faire dès à présent auprès du secrétariat de mairie.

➤ Les cours de Hatha Yoga ont repris en mairie, avec une nouveauté cette année, le Yin Yoga.

- Adultes : lundi de 19h à 20h45.
- Enfants : mercredi de 15h20 à 16h20.
- Spécial seniors : jeudi de 14h30 à 15h45.

Séance découverte offerte. Places limitées. Infos et inscriptions auprès de Maheshwani (Meghann) au 07.49.29.85.24.

➤ Comme vous le savez, depuis un an le conseil municipal aide un jeune boulanger à créer son activité dans notre commune. Nous avons mis à sa disposition le four communal et actuellement Steven vend ses pains et viennoiseries 3 fois par semaine. Les 120 convives du repas républicain ont pu apprécier la qualité de son pain et l'objectif du conseil est d'en approvisionner le bâtiment multiservices dès son ouverture. Malgré toute l'information délivrée par le conseil municipal, les articles dans les journaux et les reportages télévisés, pour 1 client de Neublans-Abergement, on compte 3 clients des villages alentour. Nous avons donc décidé de réagir sans attendre, afin de vous faire découvrir ses produits. Vous trouverez donc avec ce compte-rendu, un bon vous permettant de retirer gratuitement un demi-pain ou une viennoiserie, auprès de notre boulanger.

Nous espérons ainsi vous convaincre et faire de vous des consommateurs réguliers, car Steven se donne à fond dans son travail et mérite vraiment d'être soutenu et encouragé. Merci d'avance de votre mobilisation.

➤ Les journées historiques XVIIIème auront lieu au château de Neublans les 18 et 19 octobre. Entrée 5€ et gratuit pour les moins de 15 ans. Voir programme complet au dos de ce compte-rendu.

Samedi à partir de 10h

10h- 12 h : Visite libre du bivouac militaire, des ateliers d'artisans historiques (tailleur, portrait, etc) et du cabinet de curiosités.

10h-10h45 : escrime historique : démonstration et initiation

10h45- 11h15 : mini-conférence sur la mode du XVIIIème

11h15- 12h : le « grand tour » du cabinet de curiosités

12h- 14 h : restauration : repas du soldat, buvette

14h : démonstration de bataille et tir du canon.

15h-17 h : Visite libre du bivouac militaire, des ateliers d'artisans historiques (tailleur, portrait, etc) et du cabinet de curiosités.

15h-15h45 : escrime historique : démonstration et initiation

15h45- 16h30 : danse baroque : démonstration et initiation

16h30- 17h : mini-conférence sur la mode du XVIIIème

15h- 16h : visite guidée du château (5 euros)

17h : démonstration de bataille et tir du canon.

17h45- 18h15 : danse baroque : démonstration et initiation

18h30 : restauration : repas du soldat, buvette

Dimanche de 10 à 16 h

10h- 11h30 : : Visite libre du bivouac militaire, des ateliers d'artisans historiques (tailleur, portrait, etc) et du cabinet de curiosités.

10h- 10h45 : escrime historique : démonstration et initiation

11h- 11h30 : mini-conférence sur la mode du XVIIIème

10h45-11h30 : danse baroque : démonstration et initiation

11h30 : démonstration de bataille et tir du canon.

12h 30- 14 h : restauration : repas du soldat, buvette

14h- 15 h : Visite libre du bivouac militaire, des ateliers d'artisans historiques (tailleur, portrait, etc) et du cabinet de curiosités.

14h- 14h45 : danse baroque : démonstration et initiation

15h : démonstration de bataille et tir du canon.

16h- 18h : 2 visites guidées du château (5 euros)

Le Maire, Guy SAVOYE